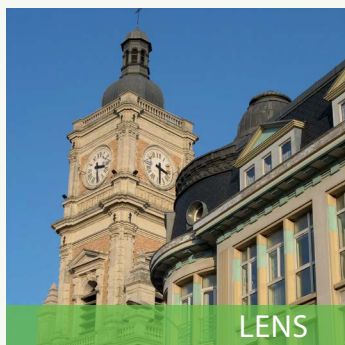


Sciences



LICENCE PROFESSIONNELLE

Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

Responsable d'exploitation des industries du recyclage

LES DÉBOUCHÉS

Le secteur du recyclage et de la valorisation des matières regroupe environ 4000 salariés.

La Région Hauts-de-France a augmenté ses effectifs dans ce secteur de 17% entre 2000 et 2010.

Métiers visés

- Responsable d'exploitation de plateforme de recyclage
- Technicien environnement, animateur environnement
- Technicien déchet, technicien HSE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise à former des responsables d'exploitation dans les industries du recyclage ou de la gestion des déchets.

Le responsable gère une plateforme d'exploitation tant sur le plan technique qu'organisationnel. Il sera capable d'assurer la coordination des équipes, le suivi des procédés ainsi que leur mise en œuvre. Il pourra également participer aux actions commerciales de l'entreprise.

LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Assurer une veille technique et réglementaire
- Discuter des objectifs économiques d'une filière
- Planifier un SME dans le cadre de la certification ISO 14001
- Analyser un procédé industriel basé sur des opérations unitaires
- Réaliser un audit « déchets » dans le cadre d'une démarche technico-commerciale
- Connaître les traitements du recyclage, de la valorisation organique, de la valorisation énergétique et d'élimination
- Analyser et identifier les risques chimiques d'une substance (produit chimique), d'un mélange, ou d'un déchet dangereux
- Manager une équipe, l'animer



LES ATOUTS

- Le recyclage est un des piliers de l'économie circulaire qui s'inscrit dans une démarche de développement durable qui concerne toutes les entreprises.
- Secteur porteur en terme d'emploi
- Formation en alternance

CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire d'un diplôme Bac +2 scientifique (Licence 2^e année, DUT, BTS, BTSA)

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact :

Tél. 03 21 79 17 07

fcu-fare-lens@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact :

Tél. 03 21 60 60 59

fcu-pac@univ-artois.fr

LE RYTHME DE LA FORMATION (*calendrier non contractuel*)

Semaines

Université 39	Entreprise 40	Université 41	Entreprise 42-44	Université 45	Entreprise 46	Université 47	Entreprise 48	Université 49	Entreprise 50	Université 51	Entreprise 52-1	Université 2	Entreprise 3	Université 4	Entreprise 5	Université 6	Entreprise 7-9	Université 10	Entreprise 11	Université 12	Entreprise 13	Université 14	Entreprise 15-17	Université 18	Entreprise 19	Université 20	Entreprise 21	Université 22	Entreprise 23	Université 24	Entreprise 25	Université 26	Entreprise 27-26	Université 37
---------------	---------------	---------------	------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-----------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	----------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------------	---------------

Le contrat de professionnalisation permet d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université.

C'est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée qui offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC selon l'âge et le niveau de formation du candidat.

Le contrat de professionnalisation vous donne donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION (*en 1 an*)

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
<ul style="list-style-type: none">▪ Anglais▪ Logiciel d'analyse et de traitement de données▪ Marché public - économie▪ Droit de l'environnement▪ RSE	<ul style="list-style-type: none">▪ ICPE▪ Certification, ISO14001▪ Droit des déchets▪ Mécanique des sols▪ Intégration paysagère▪ Topographie▪ Risque chimique et industriel▪ Chimie de l'eau▪ Les polluants▪ Les filières du traitement des déchets (prévention, réemploi, valorisation matière, méthanisation, compostage, valorisation énergétique, élimination). <p>Visite de site</p>
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	
<ul style="list-style-type: none">▪ Projet tuteuré▪ Stage ou activité en entreprise	



CONTACT

Christian Mathieu, responsable de la formation
christian.mathieu@univ-artois.fr